

**ASSOCIATION
LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité Départemental du Cantal**

9, Rue Alexandre Pinard

15000 AURILLAC

Cabinet **LARRIBE - VALVO**

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER
Comite départemental du Cantal
9 rue Alexandre Pinard
15000 -AURILLAC

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

CABINET LARRIBE VALVO
Commissaires aux Comptes Associés
11 rue de la Fontaine BLEUE BP 10113
19103 BRIVE CEDEX
Téléphone : 05.55.18.08.08 - Mail : cabinetlarribevalvobrive@lvds.biz

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Cantal de l'association Ligue contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BRIVE, le 24 mars 2023

Pour le Cabinet LARRIBE-VALVO,



**Françoise Montarnal,
Commissaire aux Comptes.**

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 075.42	(76 964.01)	58 111.41	63 372.06
Terrains				
Constructions	111 181.13	(59 444.71)	51 736.42	55 971.89
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 894.29	(17 519.30)	6 374.99	7 400.17
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	100.00		100.00	
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	100.00		100.00	
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	135 175.42	(76 964.01)	58 211.41	63 372.06
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	17 392.21		17 392.21	6 182.00
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	17 392.21		17 392.21	6 182.00
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	320 090.28		320 090.28	308 805.39
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	320 090.28		320 090.28	308 805.39
Charges constatées d'avance	1 974.11		1 974.11	2 503.78
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	339 456.60		339 456.60	317 491.17
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	474 632.02	(76 964.01)	397 668.01	380 863.23
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		301 287.07	286 093.30
Réserves statutaires ou contractuelles		301 287.07	286 093.30
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		(7 418.70)	15 193.77
Situation nette (sous total)		293 868.37	301 287.07
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement		2 655.83	1 162.50
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		296 524.20	302 449.57
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		2 977.80	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		2 977.80	
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		1 305.00	813.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		1 305.00	813.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS			
DETTEs		93 566.27	62 096.66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 392.17	19 793.01
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		3 516.82	3 357.89
Dettes fiscales		27.28	31.01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		68 630.00	38 914.75
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance		3 294.74	15 504.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		96 861.01	77 600.66
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		397 668.01	380 863.23

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	13 816.00	13 992.00	(176.00)	-1.26 %
Ventes de biens et services	7 858.91	8 594.99	(736.08)	-8.56 %
Ventes de biens	5 042.57	5 367.87	(325.30)	-6.06 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	2 816.34	3 227.12	(410.78)	-12.73 %
. dont parrainages	318.50	318.50		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 395.00	5 515.00	(1 120.00)	-20.31 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	133 317.57	138 376.73	(5 059.16)	-3.66 %
Dons manuels	131 317.57	136 376.73	(5 059.16)	-3.71 %
Mécénats	2 000.00	2 000.00		0.00 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	78 176.52	74 124.95	4 051.57	5.47 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	1 359.00	1 158.00	201.00	17.36 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	238 923.00	241 761.67	(2 838.67)	-1.17 %
Achats de marchandises	1 088.28	1 790.19	(701.91)	-39.21 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	67 506.28	60 525.23	6 981.05	11.53 %
Aides financières	127 456.03	118 187.13	9 268.90	7.84 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 845.00	1 801.37	43.63	2.42 %
Salaires et traitements	23 076.09	22 500.97	575.12	2.56 %
Charges sociales	4 662.24	4 347.31	314.93	7.24 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 152.65	7 589.25	563.40	7.42 %
Reportes en fonds dédiés	2 977.80		2 977.80	
Autres charges	12 672.16	10 760.82	1 911.34	17.76 %
CHARGES D'EXPLOITATION	249 436.53	227 502.27	21 934.26	9.64 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(10 513.53)	14 259.40	(24 772.93)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 215.44	527.88	687.56	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 215.44	527.88	687.56	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 215.44	527.88	687.56	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(9 298.09)	14 787.28	(24 085.37)	
Sur opérations de gestion	1 000.00	100.00	900.00	
Sur opérations en capital	906.67	337.50	569.17	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 906.67	437.50	1 469.17	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 906.67	437.50	1 469.17	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	27.28	31.01	(3.73)	-12.03 %
TOTAL DES PRODUITS	242 045.11	242 727.05	(681.94)	-0.28 %
TOTAL DES CHARGES	249 463.81	227 533.28	21 930.53	9.64 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(7 418.70)	15 193.77	(22 612.47)	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	13 808.89	8 576.78	5 232.11	61.00 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 808.89	8 576.78	5 232.11	61.00 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	13 808.89	8 576.78	5 232.11	61.00 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	13 808.89	8 576.78	5 232.11	61.00 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DU CANTAL

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations NEANT</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés NEANT</i>	21

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le total des recettes de toute nature est de **242 045,11 €** contre 209 642,58€ en 2021, soit une augmentation de **+ 15,45 %**.

Cette augmentation est due à la hausse des dons des entreprises (2 K€), des collectes, des manifestations et actions (+ 24 K€) et des contributions reçues du siège (+ 6K€).

Cette somme est constituée de 13 816 € de cotisations ; de **133 317,57 €** de dons et mécénats ; de **15 260,33 €** d'autres produits liés à la générosité du public dont un legs de 6 504,48 € reçu du siège ; de **75 256,21 €** de produits non liés à la générosité du public dont la subvention de la CPAM (1 200€ pour les casques virtuels), la reprise du fonds d'urgence « Actions Sociales » LNCC (11 705,26 €), le virement du siège concernant la campagne Octobre Rose LECLERC d'un montant de 2 977,80 € (report en fonds dédiés pour la recherche nationale) et de **4 395 €** de subventions des collectivités locales.

Le total des dépenses de toute nature est de **249 463,81 €**, contre 227 533,28 € en 2021 soit une augmentation de **+ 9,63 %**.

Les charges ont augmenté mais les aides financières versées pour la recherche ont pu être engagées au même niveau que celles de l'exercice précédent, notamment grâce à une augmentation des contributions financières sans contrepartie (entreprise, manifestations et siège).

A noter une aide financière pour l'achat d'équipements médicaux pour un montant total de **9 542,99 €** (Service AMP CECOS-PREFERA, CH Murat et Mauriac), un soutien financier pour les chercheurs nationaux et régionaux à hauteur de **93 711,54 €**.

Il se dégage un déficit brut de fonctionnement de **- 7 418,70 €**

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	132 675,42	2 400,00	0,00	135 075,42
Immobilisations financières	0,00	100,00	0,00	100,00
Total	132 675,42	2 500,00	0,00	135 175,42

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	2400,00	0,00
→ ... Casque VR	2400,00	
Immobilisations financières	100,00	0,00
→ ... Parts Sociales Sport Loisirs	100,00	
Total	2500,00	0,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	69 303,36	7 660,65	0,00	76 964,01
Amort.Immobilisations financières				
Total	69 303,36	7 660,65	0,00	76 964,01

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	0,00	100,00		100,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0,00	100,00	0,00	100,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	17 392,21	17 392,21	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	1 974,11	1 974,11	
Total	19 366,32	19 366,32	0,00

3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	162 972,52	
Livrets et comptes épargne	157 117,76	
Comptes à terme		
Total	320 090,28	0,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Legs à recevoir Siège National	6 504,48	
→ Dons à recevoir	1 844,05	
→ Dons à recevoir du Siège National	6 422,68	4 750,00
→ Prélèvements automatiques Siège National	1 371,00	1 382,00
→ Subvention Région à recevoir	1 200,00	
→ Divers produits à recevoir	50,00	50,00
Disponibilités	320 090,28	308 805,39
Total	337 482,49	314 987,39

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
... La Poste	118,80	118,80
... Solocal	950,40	835,20
... AXA	692,05	651,99
... EDF	15,46	
... Orange	52,80	52,80
... MDS	144,60	
... Note de frais		330,00
... CMC Leasing		514,99
Total	1974,11	2503,78

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	286 093,30	15 193,77						301 287,07
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	15 193,77	-15 193,77				-7 418,70		-7 418,70
Subventions d'investissement	1 162,50			1 493,33				2 655,83
Provisions réglementées								
Total	302 449,57	0,00	0,00	1 493,33	0,00	-7 418,70	0,00	296 524,20

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		2 977,80	0,00	2 977,80	0,00	2 977,80
→ ... Don pour recherche nationale Sébastien Jauliac	2022	2 977,80		2 977,80		2 977,80
→ ...						
Total		2 977,80	0,00	2 977,80	0,00	2 977,80

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	813,00	492,00		1 305,00
Total	813,00	492,00	0,00	1 305,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21392,17	21392,17		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	3544,10	3544,10		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	68630,00	68630,00		
Produits constatés d'avance	3294,74	3294,74		
Total	96861,01	96861,01	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	27,28	31,01
→ Impôt sur les sociétés	27,28	31,01
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	3 516,82	3 357,89
→ Urssaf/ Pôle emploi	527,00	376,00
→ Caisse de retraite	114,93	106,04
→ Caisse de prévoyance	422,45	388,08
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	208,00	296,37
→ Dettes congés à payer	1 855,52	1 832,27
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	388,92	359,13
→ Prélèvement à la source		
Total	3 544,10	3 388,90

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	21 392,17	19 793,01
→ FNP - Factures non parvenues	13 501,33	14 925,52
... N.Soulenq	1 100,00	800,00
... La Poste	693,12	408,83
... Cabinet Escurat		813,60
... Siège National	11 708,21	12 903,09
→ Fournisseurs	7 890,84	4 867,49
... Siège National	1 245,44	77,44
... AXA	692,05	651,99
... Comité de la Corrèze	1 566,20	1 299,94
... Comité de la Loire	556,40	105,77
... Comité du Puy de Dôme	1 864,61	918,88
... CMC Leasing		514,99
... Orange	98,40	86,40
... Plein Ciel	369,28	88,20
... La Poste		265,88
... Siel Bleu	708,00	858,00
... Association ABSP 15	15,00	
... B.Izoulet	585,00	
... Aurillac Distribution	45,86	
... MDS	144,60	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
...		
Autres dettes :	68 630,00	38 914,75
... Recherche régionale	51 600,00	21 396,00
... CH Aurillac	4 680,00	5 998,75
... CH Murat		1 000,00
... CMC Aurillac	5 100,00	4 000,00
... CH St Flour	3 000,00	2 000,00
... CDOS Licences	950,00	1 400,00
... Provision CAC	3 300,00	3 120,00
Total	90 022,17	58 707,76

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

				08/03/2023 - 10:01	
REPORTING - COMITÉ DU CANTAL		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-162 393,90	-162 393,90	-194 576,07	-194 576,07
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 816,00	-13 816,00	-13 992,00	-13 992,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-133 317,57	-133 317,57	-138 376,73	-138 376,73
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-15 260,33	-15 260,33	-42 207,34	-42 207,34
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-75 256,21		-42 635,98	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-318,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-71 672,04		-41 040,48	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-3 265,67		-1 595,50	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-4 395,00		-5 515,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
TOTAL		-242 045,11	-162 393,90	-242 727,05	-194 576,07

		Décembre 2022		Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-13 808,89	-13 808,89	-8 576,78	-8 576,78
Bénévolat		-13 808,89	-13 808,89	-8 576,78	-8 576,78
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-13 808,89	-13 808,89	-8 576,78	-8 576,78

 REPORTING - COMITÉ DU CANTAL	Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	165 381,28	150 014,35	149 723,84	107 888,75
1.1 Réalisées en France	165 381,28	150 014,35	149 723,84	107 888,75
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	49 024,55	35 172,62	34 643,71	30 947,54
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	116 356,73	114 841,73	115 080,13	76 941,21
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	37 638,61	30 624,10	36 135,30	36 135,30
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	37 638,61	30 624,10	36 135,30	36 135,30
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	42 946,84	37 547,84	41 155,13	35 279,63
3.1 Frais d'information et de communication	4 809,67	4 809,67	4 704,72	4 689,72
3.2 Frais de fonctionnement	30 386,23	24 987,23	29 111,21	23 250,71
3.3 Autres charges	7 750,94	7 750,94	7 339,20	7 339,20
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	492,00	492,00	488,00	488,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	27,28		31,01	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 977,80			
TOTAL CHARGES	249 463,81	218 678,29	227 533,28	179 791,68
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-7 418,70		15 193,77	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	3 622,49	3 622,49	2 916,04	2 916,04
Réalisées en France	3 622,49	3 622,49	2 916,04	2 916,04
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 531,24	8 531,24	4 051,76	4 051,76
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	1 655,16	1 655,16	1 608,98	1 608,98
TOTAL	13 808,89	13 808,89	8 576,78	8 576,78

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	6 504,48	33 084,47
→ ... Legs et Assurances Vies	6 504,48	33 084,47
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	8 755,85	9 122,87
→ ... Manifestations	2 347,84	2 372,84
→ ... Ventes	4 864,07	5 367,87
→ ... Prestations et autres ventes	150,00	
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	178,50	854,28
→ ... Produits financiers	1 215,44	527,88
Total	15 260,33	42 207,34

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transfert de charges	1 359,00	1 158,00
→ Produits exceptionnels	1 906,67	437,50
Total	3 265,67	1 595,50

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés NEANT

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante :

1. Charges : gaz électricité, entretien, assurances, taxes, frais postaux, téléphone... au prorata des surfaces occupées
2. Répartition identique pour le salaire de la secrétaire
3. Cotisation statutaire : suivant la clé de répartition du siège et garde un caractère permanent.

Cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 26 mars 2020

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer + charges locatives + maintenance	848,09	648,43	1551,72	3048,24
Assurance			800,99	800,99
Electricité et eau	618,67	502,65	811,94	1933,26
Téléphone	331,68	269,64	439,21	1040,53
Affranchissement	1655,39	12467,27	1680,06	15802,72
Fournitures	473,54	385,44	532,68	1391,66
Entretien sur biens mobiliers	45,69	37,13	70,78	153,60
Taxe foncière	489,28	397,54	642,18	1529,00
Entretien sur biens immobiliers	40,72	33,06	53,42	127,20
Cotisation statutaire	6336,09	2027,54	4308,53	12672,16
Total	10839,15	16768,70	10891,51	38499,36

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	840,04	815,38
Actions d'information, de prévention et de dépistage	5 600,48	5 435,82
Actions de formation	1 680,08	1 630,75
Actions de recherche	840,04	815,38
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 280,59	7 066,66
Frais de fonctionnement (dont communication)	11 813,10	11 418,66
Total	28 054,33	27 182,65

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	22 510,31	12 024,69
Actions d'information, prévention, dépistage	16 090,48	14 197,61
Actions de formation	2 531,43	2 424,83
Actions de recherche	7 385,44	5 566,15
Actions autres	506,89	430,43
Total	49 024,55	34 643,71
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	25 122,99	22 276,13
Actions d'information, prévention, dépistage	500,00	650,00
Actions de formation		
Actions de recherche	90 733,74	92 154,00
Actions autres		
Total	116 356,73	115 080,13

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	4 809,67	4 704,72
Frais de gestion (<i>à détailler</i>) :		
... Frais de gestion	24 923,45	24 627,15
... Formation administrative	570,00	285,00
... Impôts et taxes	584,25	540,38
... Cotisation statutaire	4 308,53	3 658,68
... Charges financières	496,96	237,95
... Amortissements	7 253,98	7 101,25
Total	42 946,84	41 155,13

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	2 977,80	
Total	2 977,80	0,00

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	13 808,89	8 576,78
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		13 808,89	8 576,78

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ *A insérer*

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	136,14				943,75		8,39				1088,28
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	21596,43				26 989,19		18 920,66				67 506,28
Aides financières	11099,30	116 356,73									127 456,03
Impôts, taxes et versement assimilés	576,37				468,25		800,38				1845,00
Salaires et traitements	7 384,27				5 999,77		9 692,05				23 076,09
Charges sociales	1489,28				1210,11		1962,85				4 662,24
Dotations aux amortissements et dépréciations	406,67						7 253,98				7 660,65
Dotations aux provisions								492,00			492,00
Reports en fonds dédiés										2 977,80	2 977,80
Autres charges	6 336,09				2 027,54		4 308,53				12 672,16
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									27,28		27,28
TOTAL	49 024,55	116 356,73	0,00	0,00	37 638,61	0,00	42 946,84	492,00	27,28	2 977,80	249 463,81

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	3622,49		8531,24	1655,16	13808,89
TOTAL	3622,49	0,00	8531,24	1655,16	13808,89

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 216,00
Total	3 216,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ... Subvention CH Murat non versée	1 000,00
→ ... Reprise subvention investissement	906,67
→ ...	
Total	1 906,67
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0,00

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

		08/03/2023 - 10:01	
LA LIQUE CONTRE LE CANCER	015 - COMITÉ DU CANTAL	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-162 393,90	-194 576,07
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 816,00	-13 992,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-133 317,57	-138 376,73
Dons manuels non affectés		-116 625,51	-124 805,17
Dons manuels affectés		-14 692,06	-11 571,56
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	-2 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-15 260,33	-42 207,34
Manifestations		-2 347,84	-2 372,84
Ventes (dont abonnement à vivre)		-4 864,07	-5 367,87
Prestations et autres ventes		-150,00	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-178,50	-854,28
Autres produits affectés			
Produits financiers		-1 215,44	-527,88
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-6 504,48	-33 084,47
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-162 393,90	-194 576,07
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-56 284,39	
TOTAL		-218 678,29	-194 576,07
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		236 340,63	220 686,38
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-56 284,39	14 784,39
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		1 429,26	2 008,03
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		181 485,50	237 478,80
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-13 808,89	-8 576,78
Bénévolat		-13 808,89	-8 576,78
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-13 808,89	-8 576,78

 015 - COMITÉ DU CANTAL		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		150 014,35	107 888,75
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>150 014,35</i>	<i>107 888,75</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>35 172,62</i>	<i>30 947,54</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		9 605,05	9 380,94
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		15 143,81	13 145,19
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 531,43	2 424,83
Actions de société et politique de santé		506,89	430,43
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		7 385,44	5 566,15
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>114 841,73</i>	<i>76 941,21</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		25 122,99	15 688,36
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		500,00	650,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		89 218,74	60 602,85
<i>Programmes nationaux</i>		<i>27 618,74</i>	<i>32 822,44</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>61 600,00</i>	<i>27 780,41</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		30 624,10	36 135,30
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>30 624,10</i>	<i>36 135,30</i>
Frais d'appel de dons		21 617,94	20 805,70
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		8 062,41	7 602,58
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		943,75	7 727,02
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		37 547,84	35 279,63
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>4 809,67</i>	<i>4 689,72</i>
Frais d'information et de communication externe		4 809,67	4 689,72
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>24 987,23</i>	<i>23 250,71</i>
Frais de gestion		19 524,45	18 766,65
Formation administrative		570,00	285,00
Impôts et taxes		584,25	540,38
Cotisation statutaire 10%		4 308,53	3 658,68
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>7 750,94</i>	<i>7 339,20</i>
Charges financières		496,96	237,95
Dotations aux amortissements		7 253,98	7 101,25
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		218 186,29	179 303,68
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		492,00	488,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			14 784,39
TOTAL		218 678,29	194 576,07
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		3 622,49	2 916,04
<i>Réalisées en France</i>		<i>3 622,49</i>	<i>2 916,04</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		8 531,24	4 051,76
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		1 655,16	1 608,98
TOTAL		13 808,89	8 576,78
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
10/04/2013	Aménagement intérieur	2 281,37				228,09	228,09
13/10/2013	Aménagement bureaux	1 813,73				72,55	72,55
17/04/2013	Aménagement bureaux peint	1 202,20				80,13	80,13
31/12/2013	Bâtiment toiture	6 363,52				254,54	254,54
28/01/2019	Leaseware PC Dell	1 294,20				32,36	32,36
23/12/2019	Laumond porte	4 800,00				192,00	192,00
30/12/2019	Dynamit PC	1 538,42				512,81	512,81
29/09/2020	Roques cloison-plafond	12 256,51				1 225,65	1 225,65
04/11/2020	Bodet chauffage	933,77				62,25	62,25
04/11/2020	Bodet plomberie	2 999,06				119,96	119,96
29/09/2020	Roques menuiseries	2 823,58				112,94	112,94
29/09/2020	Roques peintures	7 016,49				467,77	467,77
30/09/2020	Plein Ciel Mobilier	1 228,74				245,75	245,75
30/09/2020	Plein Ciel Mobilier	2 649,24				529,85	529,85
23/11/2020	JCT Electricité	7 035,49				281,42	281,42
28/04/2021	Declic Informatique	5 093,22	1 500,00		3 593,22	1 697,74	1 697,74
28/06/2022	Univr Casque VR	2 400,00	2 400,00			406,67	406,67
	Total		3 900,00		3 593,22	6 522,48	6 522,48

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	24			
Bénévoles "administratifs"	7	157	0,10	2 606
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	30	675	0,41	11 205
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	61	832	1	13 811

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 820	1
Total	1	1 820	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 766,84
6257 - Réceptions	Restauration	100,00
606-607 - Achat fournitures	Fournitures diverses	285,03
...	...	
...	...	
	Total	3 151,87

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 727 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Cabinet LARRIBE-VALVO

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 10113 - 19103 BRIVE Cedex
Tél : 05.55.18.08.08 - Mail : cabinetlarrivevalvobrive@lvds.biz

Bureau : 13, rue Romaine - BP 4034 - 24004 PÉRIGUEUX Cedex
Tél : 05.53.45.62.62 - Mail : cabinetlarrivevalvoperigueux@lvds.biz



Groupe LVDS

11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet VERLHAC-DARTHOU

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

Cabinet SARLANDIE

Siège Social : 6, place de l'Hôtel-de-Ville - 24260 LE BUGUE
Bureau : 6 et 8, boulevard Eugène Leroy - 24200 SARLAT

LVDS Expertise Terrasson

Z.I. Du Coustal - 24120 TERRASSON

LVDS Expertise Tulle

58 bis, avenue Victor Hugo - 19000 TULLE

Cabinet VACHAL

2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

LVDS Audit

Siège Social : 11, rue de la Fontaine Bleue - CS 70119 - 19103 BRIVE Cedex
Bureau : 16 A, Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

ACCF

15, rue de la Fontaine Bleue - CS 10104 - 19103 BRIVE Cedex

AGRILIM Gestion

Siège Social : 58 bis avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Bureau : 11 bis avenue du Général de Gaulle - 19140 UZERCHE

AUDY & ASSOCIÉS

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL

AUDY & ASSOCIÉS Expertise

Siège Social : 2-3 Parc d'activités du Bois Saint-Michel - 19200 USSEL
Bureau : 31 avenue Henri IV - 19400 ARGENTAT

CIGECO

Siège Social : 3, chemin des Versannes - CS 20099 - 87203 SAINT-JUNIEN
Bureau : 68, rue Armand Barbès - 87100 LIMOGES
Bureau : 13, place du Général de Gaulle - 16700 RUFFEC

SERIN Expertise

16, A Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

Cabinet AUCHABIE

20, avenue Édouard Herriot - 19100 BRIVE-LA GAILLARDE